

Regards sur Anjou

L'été chez nous, c'est follement amusant!

Des fêtes de quartier pour la famille

Encore une fois cette année, l'arrondissement d'Anjou est fier de vous offrir quatre fêtes de quartier. Vous êtes attendus sur les sites dès 17 h afin de profiter des amuseurs de foule, des ateliers de maquillage, des structures gonflables ainsi que des ateliers animés par la bibliothèque Jean-Corbeil. À chaque fête, vous pourrez même déguster des hot-dogs. Notez qu'en cas de pluie, les fêtes seront annulées.



VENDREDI 3 JUILLET

Parc Goncourt - 7130, avenue Goncourt

17 h : La Pinacothèque

La pinacothèque est un concept unique de transformation extrême. En un temps record, les participants entrent dans l'autobus spécialement aménagé aux allures futuristes pour en ressortir 5 minutes après complètement coiffés et maquillés de façon spectaculaire.



L'usine à maquillage est prête à vous transformer, venez nous voir!

19 h : Nadja

Avec une délicatesse et une simplicité bien à elle, Nadja nous offre son plus récent album « Des Réponses » en français à travers son répertoire *Motown* en spectacle. Une première pour elle, avec des chansons qui lui ressemblent et qui lui collent à la peau, sur un son soul et R & B.

C'est la somme de tout son bagage musical soul qu'elle nous présente en spectacle, bagage amassé au fil des années à sillonner le monde à chanter et forger sa voix, notamment à Hong Kong, Singapour, Dubai, Macau et Taïwan, au Japon, au Maroc et en Thaïlande.



MERCREDI 15 JUILLET

Parc des Roseraies - 7070, avenue de la Nantaise

19 h : Jérôme Couture

Finaliste 2013 à la populaire émission La Voix, Jérôme Couture nous présente sur scène les chansons de son tout premier album, qu'il a coécrit et composé avec Marc Dupré.

Les chansons « Comme on attend le printemps » et « Goodbye girl » sont déjà d'énormes succès et ont trôné au sommet des palmarès durant de nombreuses semaines.

En spectacle, Jérôme Couture déborde d'une énergie contagieuse. Préparez-vous à toute une soirée en compagnie de cet auteur-compositeur-interprète de talent!



Message de Luis Miranda

Profitons de l'été



Notre couverture consacrée aux fêtes de quartier en témoigne, l'été sera actif dans notre arrondissement, et ce, quels que soient notre âge ou nos intérêts. Camps de jour pour les jeunes, concerts et cinéma en plein air à la belle étoile, fêtes de quartier, danses en ligne, promenade à pied ou à vélo, mais aussi lecture dans un parc, baignade ou jardinage, les activités ne manquent pas. Profitez-en!

Et pourquoi n'iriez-vous pas découvrir les aménagements réalisés sur l'avenue de Chaumont et les nouveaux commerces qui y ont pignon sur rue? Cet été, cette artère sera encore plus conviviale en faisant la part belle aux terrasses, aux piétons et aux cyclistes. En effet, l'arrondissement et les commerçants vont déployer des efforts d'aménagement et de verdissement qui, s'ils font consensus auprès des usagers, inspireront des mesures et des installations permanentes.

Saviez-vous que ce secteur compte 35 commerces diversifiés : magasins d'alimentation, restaurants, services de soins de santé et personnels et autres commerces de détail. Or, ici comme ailleurs dans les grandes villes, on redécouvre que ces commerces de proximité participent à un véritable art de vivre. Ils contribuent, bien sûr, au dynamisme de nos quartiers et à l'économie locale. Mais aussi ils donnent vie à notre milieu et permettent d'établir un vrai contact avec nos commerçants, élément que l'on retrouve difficilement dans des structures plus vastes. Je vous convie donc vivement à venir à la rencontre de ces commerçants et à les encourager.

Par ailleurs, je tiens à souligner qu'il est important de prendre soin des espaces publics et privés et de respecter la quiétude des autres. À cet effet, deux règlements ont été modifiés pour vous assurer une meilleure qualité de vie. Prenez-en connaissance dans le présent numéro.

Enfin, je vous rappelle que je suis toujours disponible pour échanger avec vous et que vous pouvez me joindre au 514 493-8010.

Belle saison estivale à toutes et à tous!

Luis Miranda

Maire d'arrondissement
et conseiller de la Ville de Montréal

Suite en page 6

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Réalisation et conception graphique
Octane Stratégies

Impression
Deschamps Impression

Tirage
21 100 exemplaires

Distribution
Société canadienne des postes (Médiaposte)

Site Web
ville.montreal.qc.ca/anjou

Dépôt légal
2^e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Copyright 2015 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



Mairie de l'arrondissement d'Anjou
7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine
Anjou (Québec) H1K 4B9
Ouverte du lundi au vendredi,
de 8h30 à 16h30
anjou@ville.montreal.qc.ca

Accueil, information et orientation
514 493-8000 ou 311

Culture, sports, loisirs et développement social
514 493-8200

Centre communautaire d'Anjou
7800, boulevard Métropolitain Est
514 493-8222

Urgence
911

Police
Poste de quartier 46
514 280-0146
Appels non urgents
514 280-2222

Travaux publics
(bris d'aqueduc et d'égout)
514 493-5130

Bonne Fête nationale du Québec

Bonne fête du Canada

Profitez pleinement de ces journées de réjouissances en famille et entre amis !



Gilles Beaudry
Conseiller d'arrondissement
District Ouest
514 493-8019



Michelle Di Genova Zammit
Conseillère d'arrondissement
District Centre
514 493-8085



Luis Miranda
Maire d'arrondissement et conseiller de ville
514 493-8010



Andrée Hénauld
Conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou
514 493-8051



Paul-Yvon Perron
Conseiller d'arrondissement
District Est
514 493-8017

JOURS FÉRIÉS

Fermeture des bureaux administratifs et des bibliothèques

Les bureaux administratifs de l'arrondissement ainsi que les bibliothèques Jean-Corbeil et du Haut-Anjou sont fermés les **mercredis 24 juin (Fête nationale du Québec) et 1^{er} juillet (fête du Canada).**

À noter que les collectes des résidus verts et des branches de feuillus se tiendront comme d'habitude lors de la fête du Canada.

Rappel : distribution des arbres le 20 juin

Programme de plantation d'arbres en cours

Vous avez jusqu'au 5 juin prochain pour vous procurer un arbre dans le cadre de la campagne annuelle *Un arbre dans mon quartier*.



Vos élus, toujours disponibles

Séances ordinaires du conseil d'arrondissement

Prochaines séances ordinaires les **mardis 2 juin et 7 juillet, puis 1^{er} septembre**, à 19 h, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

Renseignements : 514 493-8004.

Les espèces indigènes telles que l'amélanchier du Canada, l'érable rouge, le lilas japonais sont vendues 25 \$ l'unité. Les arbres fruitiers (pommiers, poiriers, pruniers et cerisiers) coûtent 35 \$ chacun. Consultez le site ville.montreal.qc.ca/anjou pour connaître la liste complète des essences d'arbres proposées ainsi que le descriptif de chacun. À noter que certaines variétés ne seront peut-être plus disponibles lors de la publication de cet article.

Les arbres peuvent être réservés par téléphone au 514 493-8086. Le paiement doit être effectué à l'édifice du 7171, rue Bombardier (2^e étage). Les cartes de débit et de crédit ainsi que le paiement en espèces sont acceptés.

La distribution aura lieu le 20 juin, de 8 h à 14 h, dans le stationnement de la mairie d'arrondissement située au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

Contribuez à la santé et au verdissement de votre quartier en plantant un arbre!



Michelle Di Genova Zammit
6 juin

Bureau du citoyen

Rencontres sans rendez-vous de 9 h à midi à la mairie d'arrondissement pour discuter de tout sujet relatif à la vie municipale et faire vos demandes ou vos commentaires.

Relâche en juillet et en août, puis reprise le 26 septembre.



Luis Miranda
20 juin

Réorganisation des services de première ligne aux entreprises

Le CLD d'Anjou jumelé au pôle de l'Est



De gauche à droite : M. Alexandre Bouchard, président des Services Mobile U, M^{me} Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou, et M^e Sylvain Leduc, notaire, représenteront notre arrondissement au conseil d'administration du nouvel organisme mandataire de l'Est.

Le Pacte fiscal transitoire intervenu entre le gouvernement du Québec et les municipalités, en 2014, a eu notamment pour conséquence de transférer la responsabilité du développement économique local et du soutien à l'entrepreneuriat aux seules municipalités. La baisse du budget alloué à ce poste, qui est passé de 16 à 7,5 M\$, a entraîné une restructuration sur l'île de Montréal. Les 18 centres locaux de développement (CLD) et corporations de développement économique communautaire (CDEC) ont été regroupés en six organismes locaux de développement économique. En effet, la Ville de Montréal a clairement manifesté son intention de maintenir un réseau de développement local et d'économie sociale, dans le respect des contraintes imposées par Québec.

Concrètement, cela signifie que le CLD d'Anjou, dont les locaux étaient situés dans la mairie d'arrondissement, a fermé ses portes le 31 mai pour être intégré à la Société de développement économique de l'est (SODEC), l'organisme mandataire du secteur Est de Montréal dont le nom sera revu prochainement, qui couvre maintenant les territoires d'Anjou, de Montréal-Nord, de Montréal-Est, de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et de Saint-Léonard.

Les entrepreneurs qui souhaitent obtenir des services d'accompagnement ou de financement pour leurs projets de démarrage, de croissance, de transfert et d'expansion doivent donc maintenant s'adresser à la SODEC, dont les bureaux se trouvent au 7305, boulevard Henri-Bourassa Est, bureau 200, Montréal (Québec) H1E 2Z6.

Renseignements : 514 494-2606 ou www.sodec.qc.ca.

Développement durable

Des élèves du Collège d'Anjou sont honorés



L'arrondissement d'Anjou tient à féliciter les 25 élèves du Collège d'Anjou sélectionnés, le 2 avril dernier, comme lauréats de la semaine dans le cadre du programme du secondaire Forces AVENIR, dans la catégorie AVENIR Projet engagé, pour leur **projet Zéro Carbone**. Ces jeunes ont remporté une bourse de 500 \$.

Ces élèves – soutenus par leur enseignante de science et technologie et responsable adulte du projet, Geneviève Leclerc – voulaient restreindre l'empreinte écologique de leur collège et ont travaillé fort pour installer un composteur à grande capacité et mettre en place un centre de tri dans leur école secondaire. Comme le succès de leur projet reposait sur la participation constante de tous, les élèves du projet Zéro Carbone ont multiplié les activités de sensibilisation auprès de leurs pairs, de leurs professeurs et du personnel de soutien de l'école.

Ces élèves voulaient restreindre l'empreinte écologique de leur collège et ont travaillé fort pour installer un composteur à grande capacité et mettre en place un centre de tri dans leur école secondaire.

Résultats : **depuis septembre 2014**, les élèves ont récupéré et revalorisé plus de 4 000 objets et **ont détourné plus de 1 800 kg de matières organiques des sites d'enfouissement**. Du même coup, le nombre de sacs à ordures mis quotidiennement dans la rue est **passé de 24 à seulement 3 ou 4**. En seulement une année, cette école de plus de 600 élèves est parvenue à atteindre de tels résultats. Impressionnant, n'est-ce pas?

Mentionnons que Forces AVENIR vise à reconnaître, à honorer et à promouvoir l'engagement d'élèves du secondaire dans des projets qui contribuent à former des

citoyens conscients, responsables et actifs, enracinés dans leur collectivité et ouverts sur le monde.

Encouragés par les résultats, ces jeunes pleins d'enthousiasme souhaitent étendre leur projet à la collectivité environnante. Pour en savoir plus sur le projet Zéro Carbone, visitez la section Programme au secondaire du site de Forces AVENIR (www.forcesavenir.qc.ca).

Invitation

Nouveau résident?

Si vous êtes locataire ou propriétaire et que vous résidez dans l'arrondissement d'Anjou depuis l'automne dernier, nous vous invitons à nous le faire savoir en appelant au 514 493-8000 ou en écrivant à anjou@ville.montreal.qc.ca. Nous serons heureux de vous accueillir et de vous présenter les diverses activités auxquelles vous pouvez participer.

Stationnement dans les rues

Laissons une place aux autres



Pour permettre aux automobilistes qui ne disposent pas d'un stationnement privé (notamment les locataires) de trouver une place dans la rue, nous convions tous les citoyens qui possèdent une entrée privée ou un garage à y garer leur véhicule en tout temps. De plus, nous demandons aux automobilistes de veiller à ce que leur véhicule n'occupe pas deux espaces, empêchant ainsi le stationnement d'une autre voiture. Nous vous remercions de votre collaboration.

Déménagement



Ce qu'on emporte ou non

Vous déménagez? L'arrondissement vous invite à tout emporter... sauf les bacs de récupération! Quand vous quittez une maison ou un logement, laissez-les sur place. Les nouveaux occupants pourront s'en servir à leur tour.

Par contre, n'oubliez pas ni le chat ni le chien. S'ils ne peuvent vous accompagner, trouvez-leur de nouveaux maîtres. Les laisser là ou les abandonner dehors est si cruel...

Indésirables

Les punaises de lit

Sacs en plastique disponibles pour matelas

L'arrondissement d'Anjou met gratuitement à la disposition des citoyens dont le logement est infesté des sacs en plastique servant à recouvrir les matelas avant de s'en débarrasser pour éviter la propagation des punaises de lit lors du transport.

Il est possible de s'en procurer à l'édifice municipal du 7171, rue Bombardier et au bureau Accès Anjou situé au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine aux heures d'ouverture. Les Angevins et les Angevines sont invités à composer le 311 pour connaître les jours et les modalités entourant les collectes. Renseignements sur les punaises de lit et sur les façons de prévenir une infestation : lespunaisesdelit.info.



Les punaises de lit sont des insectes brunâtres visibles à l'œil nu, actifs la nuit et que l'on trouve généralement le long des coutures des matelas et des fauteuils. Elles se nourrissent du sang des humains. Leurs piqûres provoquent des démangeaisons pouvant entraîner des troubles du sommeil. Dans le contexte d'une location, sachez que les responsabilités sont partagées entre le locataire et le propriétaire.

Que doit faire le locataire?

N'essayez pas de régler le problème vous-même, prévenez immédiatement le propriétaire afin qu'il entreprenne les démarches nécessaires. Si ce dernier ne donne pas suite à cet avis, envoyez-lui un courrier recommandé le sommant d'effectuer ces démarches dans un délai d'au plus 10 jours ouvrables. À défaut de réponse de sa part, communiquez avec la Direction du développement du territoire, en composant le 311.

... et le propriétaire?

Dès réception de l'avis, le propriétaire doit entreprendre des démarches, en s'entendant au préalable avec le locataire afin de corriger la situation. Il doit mandater une entreprise en extermination pour les éradiquer complètement. Il doit permettre à l'exterminateur de visiter tous les logements et autres endroits de l'immeuble afin d'enrayer l'infestation.

Pour détecter la présence de ces insectes nuisibles et prévenir leur apparition, deux guides sont à votre disposition. *Épinglons la punaise* est destiné aux locataires. *Les punaises de lit : Mieux les connaître pour mieux les combattre* s'adresse aux propriétaires, aux exploitants et aux gestionnaires d'immeubles. Ces guides sont disponibles gratuitement sur demande à la mairie d'arrondissement, dans les bureaux Accès Montréal, dans les CSSS et sur le site Internet habitermontreal.qc.ca.

Renseignements : 311 ou 811 (gouvernement du Québec).

Fête des Pères

Le 21 juin, tous les papas sont invités par les élus et le personnel de l'arrondissement à se laisser parler d'amour.



Sécurité



Avec le propane, soyez prudents!

Le propane est une source d'énergie pratique et sûre à la condition de respecter certaines règles de sécurité.

Ainsi, pendant le transport d'une bouteille de propane, il faut s'assurer qu'elle soit maintenue debout afin que le gaz soit constamment en contact avec la soupape de sûreté, de façon à minimiser les risques en cas de fuite.

Il est obligatoire que la sortie du robinet d'une bouteille réutilisable de 20 kg (45 lb) et moins soit munie d'un bouchon d'étanchéité ou d'un capuchon cache-poussière. Rappelons qu'il est aussi fortement conseillé d'utiliser un bouchon d'étanchéité pour les bouteilles de plus grande capacité.

Un BBQ doit être installé à plus de 60 cm (24 po) des portes et des fenêtres. Il ne doit jamais obstruer une sortie. Allumez-le toujours avec le couvercle ouvert. Le robinet de la bouteille devrait être fermé après chaque utilisation.

Il ne faut pas oublier que les bouteilles de propane doivent être entreposées à l'extérieur en tout temps, été comme hiver. Ne jamais les ranger dans le cabanon ou le garage. De plus, elles doivent être remplacées tous les 10 ans.

Pour en savoir davantage, visitez le site du Service de sécurité incendie de Montréal à l'adresse ville. montreal.qc.ca/sim/cuisson-au-bbq.

Services de proximité



Collecte de branches de feuillus (sur demande)

Les mercredis 3 et 17 juin, 1^{er}, 15 et 29 juillet, entre 7 h et 19 h.
Les branches peuvent être ramassées dans un délai de 4 jours selon l'achalandage. Pour vous en départir, communiquez avec le bureau Accès Anjou au plus tard le lundi précédant la date de la collecte au 311.



Collecte des résidus verts

Les mercredis 3 et 17 juin, 1^{er}, 15 et 29 juillet
Une façon efficace de diminuer la quantité de matières enfouies. Déposez les contenants en bordure du trottoir (sans empiéter sur celui-ci) après 19 h la veille de la collecte ou avant 7 h le jour même.

Collecte itinérante des RDD et des TIC

Une collecte itinérante des résidus domestiques dangereux (RDD) et des technologies de l'information et des communications (TIC) aura lieu le **samedi 27 juin, entre 9 h et 17 h**, dans le stationnement de la mairie d'arrondissement, au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine. Une autre collecte se tiendra le 3 octobre. Un RDD est un produit courant qui représente un danger s'il est mis au rebut.



Matières acceptées – Quelques exemples

- Peintures (latex, alkydes, émail)
- Huiles à moteur, contenants vides et filtres
- Huiles végétales
- Batteries d'automobiles
- Piles
- Produits d'entretien ou nettoyants
- Térébenthine, Varsol, essence, carburant, diluants, alcool
- Pesticides, engrais et produits chimiques pour piscines
- Adhésifs, goudron, époxy, décapant
- Aérosols et bouteilles de propane
- Mercure (thermomètres)
- Ampoules fluocompactes et tubes fluorescents intacts
- Produits électroniques, dont ordinateurs et périphériques

Cette collecte s'adresse uniquement aux personnes résidant sur l'île de Montréal. Les industries, les commerces et les institutions doivent faire appel à des entreprises privées spécialisées en récupération de déchets dangereux, dont la liste se trouve notamment dans la section « répertoire » du site recyc-quebec.gouv.qc.ca.

Les citoyens de l'arrondissement d'Anjou peuvent également aller porter leurs RDD à l'écocentre de Rivière-des-Prairies, 11400, rue Léopold-Christin, à l'arrière de la cour de voirie (9255, boulevard Henri-Bourassa Est).

Renseignements : 311 ou
ville.montreal.qc.ca/rdd.

Collecte des TIC en collaboration avec l'Association pour le recyclage des produits électroniques (ARPE-Québec)



Collecte des encombrants et des résidus de CRD

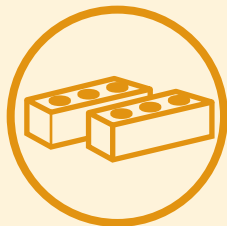
Une collecte des encombrants et des résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) se tient le premier jeudi du mois.

On entend par :

- encombrants, les meubles (**excluant les matelas et les meubles rembourrés**), les appareils ménagers (mais pas les appareils de réfrigération et de climatisation) et autres rebuts ménagers de même nature;
- CRD, les **petites quantités** de bois et de gypse, de métaux ferreux et non ferreux, de bardeaux d'asphalte, d'agrégats constitués de brique, de mortier, de résidus d'asphalte et de béton, d'emballages en plastique, en papier et en carton, de matériaux de revêtement, de textile, de verre et de plastique.

À noter qu'en raison des déménagements, **une collecte supplémentaire est prévue le 25 juin.**

Renseignements : 311.



Programme d'activités oraire été 2015

Soccer libre sur les terrains synthétiques

| | Parcs | Du 20 juin au 4 septembre |
|-----------------|----------------|---------------------------|
| Lundi | Lucie-Bruneau | 9 h – 17 h 30 |
| | Goncourt | 12 h – 17 h |
| | Roger-Rousseau | 13 h – 17 h 30 |
| Mardi | Lucie-Bruneau | 9 h – 17 h 30 |
| | Goncourt | 12 h – 22 h |
| Mercredi | Roger-Rousseau | 13 h – 17 h 30 |
| | Lucie-Bruneau | 9 h – 17 h 30 |
| Jeudi | Goncourt | 12 h – 17 h |
| | Roger-Rousseau | 13 h – 17 h 30 |
| Vendredi | Lucie-Bruneau | 9 h – 20 h 30 |
| | Goncourt | 12 h – 22 h |
| | Roger-Rousseau | 13 h – 17 h 30 |
| Samedi | Lucie-Bruneau | 13 h – 17 h |
| | Goncourt | 13 h – 21 h |
| | Roger-Rousseau | 13 h – 14 h / 16 h – 17 h |
| Dimanche | Lucie-Bruneau | 13 h – 17 h |
| | Goncourt | 13 h – 21 h |
| | Roger-Rousseau | 13 h – 15 h |



Pataugeoires et jeux d'eau : nouvel horaire

Du 20 juin au 23 août

Afin de répondre aux besoins exprimés par certains parents l'été dernier, l'horaire d'utilisation des pataugeoires et des jeux d'eau a été modifié comme suit :

- Parc André-Laurendeau de 10 h à 17 h;
- Parc Chénier de 10 h à 17 h 30;
- Parcs Lucie-Bruneau, du Bocage, de Verdelles, de Talcy, de Peterborough et Roger-Rousseau de 10 h à 18 h 30.



Piscines extérieures

Du 20 juin au 23 août

Pour connaître les emplacements et les horaires des piscines extérieures, nous vous invitons à consulter le *Répertoire d'activités printemps-été* en page 5.

De plus, les jours de canicule, les heures d'ouverture seront prolongées. Pour information, veuillez communiquer avec la piscine de votre quartier.

En remplacement du skatepark

Place au projet parc toit

Cet été, les adolescents sont invités à se rassembler aux parcs Roger-Rousseau et des Roseraies afin de profiter des activités offertes, de 15 h 30 à 20 h 30, en collaboration avec la Maison de jeunes Le Chemin faisant. Ce projet remplace le skatepark qui ne peut pas être aménagé en raison des travaux effectués à l'aréna Chaumont.

Renseignements : 514 493-8200.

Une naissance, un arbre

Le programme est de retour

L'arrondissement d'Anjou offre de nouveau cette année aux parents la possibilité de jumeler la naissance d'un enfant et la plantation d'un arbre en déployant le programme *Une naissance, un arbre*.

Ce programme s'adresse aux locataires et aux propriétaires. L'arbre sera planté sur le domaine public ou dans un parc. C'est la Direction des travaux publics qui se chargera de la plantation, à compter du mois de septembre.

Pour s'inscrire, il suffit de composer le 311 ou de se présenter du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30, au bureau Accès Anjou situé au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

Le programme *Une naissance, un arbre* s'inscrit dans la foulée du *Plan local de développement durable 2012-2015*. Participez!



RÉGLEMENTATION

À la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 5 mai dernier, les élus ont notamment procédé à l'adoption des deux règlements ci-dessous en vigueur dès à présent.

Règlement RCA 1607-13 modifiant le règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances

Afin de contrer certaines problématiques, des modifications ont été apportées concernant les heures et les jours où la réalisation de travaux d'entretien ou d'aménagement d'un terrain à l'aide d'un appareil à moteur, comme la tonte du gazon, la taille des haies ou l'émondage des arbres, est interdite. Ces périodes sont les suivantes :

- avant 8 h et après 18 h, les samedis et dimanches;
- avant 7 h et après 21 h, du lundi au vendredi.

Règlement RCA 59-1 modifiant le règlement sur la propreté (RCA 59)

La nouvelle réglementation a permis :

- de clarifier la définition des matières malpropres et nuisibles, afin d'éviter leur accumulation sur un terrain ou dans un véhicule sur un terrain. Ainsi, il est interdit, sur tout terrain d'Anjou, de déposer, de jeter, d'amonceler ou d'enfouir des matériaux de construction, de la terre, du sable, des graviers ou des matériaux de construction, un meuble hors d'usage, etc.;
- d'ajouter une disposition afin d'assurer l'entretien adéquat des piscines du 15 juin au 15 septembre. L'eau doit dorénavant être limpide de manière à ce que le fond soit visible. Elle ne doit pas être souillée par des algues, des feuilles ou autres débris.

été chez nous, c'est follement amusant!



Des fêtes de quartier pour la famille Suite de la page 1



MERCREDI 29 JUILLET

Parc de Talcy • 8151, avenue de Talcy

Place au théâtre!

10 h 30 et 19 h (2 représentations) :
Fifi Brindacier

Présenté par le Théâtre La Roulotte

Un texte d'Astrid Lindgren traduit
par Gabrielle Rozsaffy

Mise en scène d'Annie Ranger

Annick et Tommy voient leur vie chamboulée lorsqu'une étrange voisine vient s'installer dans leur quartier. Elle vit seule avec un cheval et un petit singe, et s'appelle Fifi Brindacier. Personne ne lui dit quoi faire. Ils vont vivre avec elle mille aventures abracadabrantes et souhaitent que son père, un pirate des mers du Nord, ne revienne jamais la chercher. Mais une autre menace pèse sur leur amitié : Tante Percilla, présidente de la Protection des mineurs, veut l'amener dans un orphelinat pour lui apprendre les bonnes manières. Fifi Brindacier fera tout pour préserver sa liberté...



Une production de la Ville de Montréal en collaboration avec l'École nationale de théâtre du Canada et le Conservatoire d'art dramatique de Montréal. Cette production bénéficie du soutien financier du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et de la Ville de Montréal dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal.

MERCREDI 12 AOÛT

Parc Roger-Rousseau • 7501, avenue Rondeau

17 h : La Pinacothèque



19 h : Mamselle Ruiz

Mamselle dégage une présence forte, mêlée à une grâce et à une énergie incroyables! C'est un pur bonheur de la découvrir. Éluée Révélation Radio-Canada musique du monde 2013-2014, elle s'inspire des musiques jazz, du folklore mexicain de sa jeunesse et des rythmes latino-américains. On a hâte d'entendre ses textes introspectifs dans une ambiance *caliente*!



Activités de loisirs

Les concerts sur l'herbe, pour un air d'été! Des artistes à découvrir

Les concerts sur l'herbe vous offrent l'opportunité de découvrir des artistes d'ici, tout près de chez vous! **Dès 17 h**, nous vous attendons pour déguster gratuitement un hot-dog et pour profiter de nos installations. Apportez vos chaises!

MERCREDI 8 JUILLET

Parc Lucie-Bruneau - 7051, avenue de l'Alsace

19 h : Renée Wilkin



Grande finaliste de La Voix 2014, Renée avait interprété la chanson « Comment je te dirais » composée par Marc Dupré qui s'est rapidement hissée aux premières places des palmarès radios. Elle prépare un premier album qui sera teinté de soul tout en nuances. Son spectacle se veut un « best of » de ses inspirations musicales, des reprises tantôt énergiques, tantôt en douceur, qu'elle nous interprète avec toute la beauté et la force de sa voix magnifique qui ne laissera personne indifférent. Renée Wilkin, un des talents les plus prometteurs des dernières années.

MERCREDI 5 AOÛT

Parc d'Antioche - 6995, place d'Antioche

17 h 45 : Hisse et Ho de la compagnie Le Gros Orteil

Pour les 4 à 12 ans



Cirque – Jeu clownesque – Musique

Respectivement Capitaine et Moussaillon d'un voilier, le duo Hisse et Ho part en voyage pour réaliser un tour du monde. Alors qu'Hisse est respectueux et organisé, Ho est plutôt envahissant, bruyant et irrespectueux des endroits visités. Hisse essaie donc de responsabiliser son équipière en faisant participer les enfants. Le spectacle promet d'impressionner les jeunes spectateurs grâce aux numéros de trapèze, de jonglerie, de *break dance* et de jeu clownesque adaptés aux aventures des personnages, ainsi qu'aux chansons originales interprétées en « live » sur scène.

19 h : Tire le coyote



Avec « Panorama », nouvel album littéralement acclamé par la critique et les fans de plus en plus nombreux, Tire le coyote, l'auteur-compositeur-interprète Benoit Pinette, garde sa ligne et peaufine son style en poussant encore plus loin les références aux origines du folk, intégrant aux mélodies guitares, basse, lap-steel, harmonica, batterie, et quelques lignes de clarinette. Les textes se démarquent par leur poésie et une approche toute personnelle des sentiments. Fasciné par les âges de la vie, la force de l'amour, la nature dans ce qu'elle apporte d'essentiel à l'humain, Tire le coyote signe des chansons qui touchent droit au cœur. La nouvelle voix du folk à n'en point douter.

Présenté par la succession Charles S. Campbell C. R.

La musique en héritage depuis 90 ans.



RBC Gestion de patrimoine
Successions et fiducies

Danses en ligne

Danses en ligne... pour bouger et se divertir entre amis!

Les mardis, du 9 juin au 1^{er} septembre

L'activité a lieu dans le stationnement de la mairie d'arrondissement de 18 h à 21 h.

Venez danser avec des amis ou en famille avec nos professeurs chevronnés tout à fait gratuitement! Aucune inscription n'est requise, apportez de bonnes chaussures et votre énergie.

Cinéma en plein air

On vous fait du cinéma... à la belle étoile!

Venez profiter du plaisir des projections cinéma en plein air tout l'été, dès le 28 juin! Apportez vos chaises et votre maïs soufflé!

28 juin au 13 août

Tous les dimanches au parc de Talcy, tous les lundis au parc du Bocage, tous les mardis au parc de Verdelles et tous les jeudis au parc Lucie-Bruneau

28 juin au 2 juillet :

EN ROUTE!



5 au 9 juillet :

ASTÉRIX : LE DOMAINE DES DIEUX



12 au 16 juillet :

PADDINGTON



19 au 23 juillet :

BOB L'ÉPONGE, LE FILM : ÉPONGE À COURT D'EAU



26 au 30 juillet :

LA NUIT AU MUSÉE : LE SECRET DU TOMBEAU



2 au 6 août :

LES AVIONS : LES POMPIERS DU CIEL



9 au 13 août :

FILM SURPRISE

Concours

Maisons fleuries 2015

Le comité d'embellissement de l'arrondissement d'Anjou vous invite à participer au concours Maisons fleuries 2015. Aucune inscription n'est nécessaire, seuls vos talents horticoles sont requis! Si certaines personnes estiment que leurs aménagements paysagers à l'arrière de leur propriété sont exceptionnels, nous les convions à communiquer avec Caroline Poirier au 514 493-8010 afin de permettre aux membres du comité d'embellissement d'accéder à leur jardin, lors de la visite de l'arrondissement.

Catégories

Maisons unifamiliales, duplex, maisons de ville, balcons, copropriétés, commerces et industries.

Critères de sélection

Choix de végétaux, propreté de la propriété, aménagement paysager, beauté des végétaux et de la pelouse.

Les gagnants seront honorés lors d'une soirée au cours de laquelle des souvenirs leur seront remis.

Participez en grand nombre!





Bibliothèque Jean-Corbeil
7500, avenue Goncourt • 514 493-8260

Bibliothèque du Haut-Anjou
7070, rue Jarry Est • 514 493-8271



Offrez des livres en cadeau à votre enfant



Heure du conte en pyjama

Pour les 3 à 6 ans et leurs parents
Les lundis soirs du 8 juin au 27 juillet, à 19 h

Bibliothèque Jean-Corbeil

Amenez votre enfant à la bibliothèque écouter une histoire en soirée. Pyjamas et nounours sont les bienvenus. Les parents aussi peuvent venir en pyjama.

Heure du conte sur le gazon

Pour les 3 à 6 ans
Les mardis 23 juin, 7 et 21 juillet et 4 août, à 10 h

Bibliothèque du Haut-Anjou

Venez avec vos tout-petits faire un tour sur le gazon derrière la bibliothèque pour écouter des histoires fantastiques. En cas de pluie, l'activité se déroule dans la bibliothèque.

Atelier Fifi Brindacier avec le Théâtre La Roulotte



Pour les 4 à 10 ans et leurs parents
Samedi 11 juillet, à 10 h 30
Bibliothèque Jean-Corbeil
Inscription au comptoir du prêt de la bibliothèque à compter du 22 juin

Cet été, le Théâtre La Roulotte vous invite à découvrir Fifi Brindacier ! En attendant le passage de La Roulotte dans votre quartier, découvrez le merveilleux monde du théâtre lors de notre atelier parent-enfant ! L'animatrice vous offrira un moment spécial en famille où votre créativité sera mise à l'honneur par la création d'une marionnette.

Lecture dans les parcs



Livres dans la rue
Pour les 6 à 12 ans
Tous les mercredis du 24 juin au 12 août

En cas de pluie, l'activité est annulée

Domaine Anjou (7251, avenue de Malicorne), de 13 h 30 à 15 h

Parc des Roseraies, de 15 h 30 à 17 h 30

Les jeunes sont invités en plein air à venir découvrir les livres dans les parcs d'Anjou. Cherchez les grandes couvertures et nos animatrices dynamiques!

CINÉ-BIBLIO

Tous les vendredis du 26 juin au 14 août, à 10 h 30

Bibliothèque Jean-Corbeil, salle d'animation

- 26 juin : Dragon 2
- 3 juillet : Épique
- 10 juillet : La légende de Manolo
- 17 juillet : Ernest et Célestine
- 24 juillet : Il pleut des hamburgers 2
- 31 juillet : Les Schtroumpfs 2
- 7 août : Madagascar 3 – Bons baisers d'Europe
- 14 août : La reine des neiges

CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD 2015



Les Jeudis bricolage

Pour les 8 ans et plus (les plus jeunes sont les bienvenus avec un adulte)
Les jeudis 25 juin, les 9 et 23 juillet et le 6 août, à 13 h 30

Bibliothèque Jean-Corbeil

L'été, c'est fait pour créer! Venez réaliser des bricolages sur le thème du jeu.

Le club des méga-lecteurs

Pour les 8 à 12 ans qui veulent parler de livres
Les lundis 29 juin, 20 juillet et 17 août, à 10 h 30

Bibliothèque Jean-Corbeil

Vous voulez partager vos lectures d'été et en même temps découvrir des livres amusants, passionnants, étonnants? Participez à notre club de lecture pour méga-lecteurs.

Inscription à partir du 20 juin
Pour les enfants de 3 à 12 ans, du 20 juin au 22 août

Passé un été festif avec le club de lecture estival des bibliothèques d'Anjou. Le thème de cette année : le jeu

Lancement du Club de lecture TD Caravane ludique

Bibliothèque Jean-Corbeil, section jeunesse
Samedi 20 juin, de 13 h à 16 h

Pour célébrer le début de l'été et du club de lecture, les jeunes sont conviés à toutes sortes de jeux grâce à la caravane ludique! Ils pourront s'inscrire au club et courir la chance de gagner un prix. Cette activité est présentée par Randolph Animation.

Quiz

On joue à la bibliothèque Jeu-quiz

Pour les 8 à 12 ans
Mercredi 12 août, à 13 h 30
Bibliothèque Jean-Corbeil

Testez vos connaissances en jouant à notre jeu quiz. Prix à gagner.

Jeux de Montréal



Les entraîneurs, Kim Calouette et Pasquale Freda, sont en compagnie des jeunes champions de basketball 2015.

Bravo à nos athlètes

L'arrondissement tient à féliciter tous les jeunes sportifs angevins et leurs entraîneurs qui ont participé aux 38^{es} Jeux de Montréal dans les disciplines suivantes : badminton, basketball, escrime, hockey, judo, lutte, natation, soccer, tennis et taekwondo.

Un coup de chapeau particulier aux équipes de basketball de l'école Saint-Joseph qui représentaient l'arrondissement et ont remporté la bannière des Jeux avec leur première position au classement général.